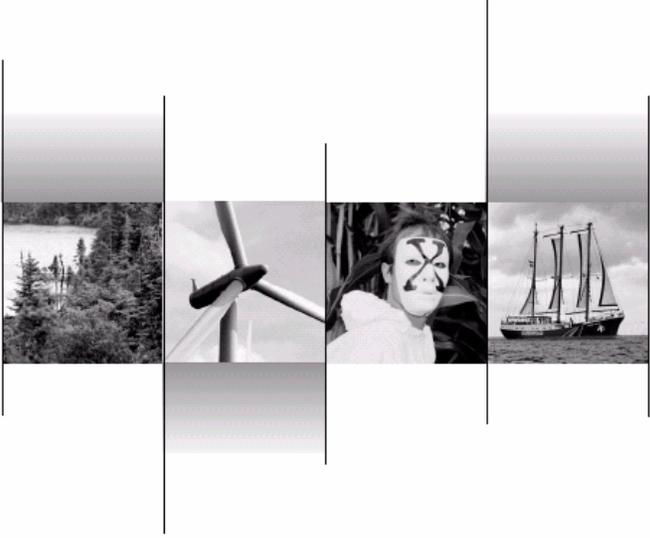


GREENPEACE



Mémoire :
Développement de l'éolien
en Gaspésie

Présenté au :
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement

Juin 2005

Table de matières

<u>TABLE DE MATIÈRES</u>	3
<u>PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION</u>	4
<u>GREENPEACE ET L'ÉNERGIE ÉOLIENNE</u>	5
<u>L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DE L'ÉOLIEN AU QUÉBEC</u>	6
<u>LE QUÉBEC A DU VENT À REVENDRE</u>	8
<u>POTENTIEL GIGANTESQUE</u>	8
<u>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL</u>	9
<u>PIERRE ANGULAIRE DU DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC</u>	10
<u>IMPACT DE L'ÉOLIEN</u>	10
<u>CONCLUSION</u>	11

Présentation de l'organisation

Greenpeace est une organisation internationale qui veille à la protection de l'environnement et des écosystèmes de la Terre en utilisant divers outils et moyens de pression comme le lobbying, l'éducation populaire, la mobilisation des consommateurs et les manifestations pacifistes. Fondée en 1971, Greenpeace a maintenant des bureaux dans 40 pays et compte quelque trois millions de membres. Greenpeace est le plus important organisme de protection de l'environnement financé essentiellement par ses membres.

Le bureau de Greenpeace au Québec, situé à Montréal, travaille principalement sur trois campagnes :

- les organismes génétiquement modifiés (OGM) ;
- la conservation de la forêt ancienne et la protection de la forêt boréale ;
- climat et énergie.

Greenpeace n'accepte pas les dons des gouvernements ni des entreprises. Toutes nos campagnes sont financées avec l'argent versé par des donateurs individuels qui sont au nombre de 20 000 au Québec et 80 000 dans le reste du Canada.

Greenpeace et l'énergie éolienne

Greenpeace Internationale fait la promotion de l'énergie éolienne depuis plus d'une décennie. Parce qu'il s'agit d'une des formes de production d'énergie ayant le moins d'impact sur l'environnement. Cette énergie est l'une des solutions importantes à la lutte aux changements climatiques ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'air. De plus, comparativement au secteur des combustibles fossiles, le secteur éolien crée plus d'emplois par dollar investi.

En 2004, en collaboration avec l'Association européenne de l'énergie éolienne, Greenpeace a publié le rapport « Wind Force 12 »¹, une étude de faisabilité qui propose de produire 12 % de l'énergie mondiale avec de l'éolien d'ici 2020 et 20 % d'ici 2040. Ce rapport présente des pistes de solutions afin d'aplanir les obstacles qui se dressent concernant la mise en place de politiques et de programmes sur l'énergie éolienne. Rappelons qu'à la fin de 2003, la capacité éolienne globale était de l'ordre de 40 000 MW, une croissance annuelle de 32 % entre 1999 et 2003 !

Le Canada a trop longtemps ignoré cette forme d'énergie commence à peine à lui accorder la place qui lui revient. En effet, en tenant compte des projets réalisés, des contrats octroyés (comme ceux de Baie-des-Sables et l'Anse-à-Valleau) et des projets annoncés, la production d'énergie éolienne pourrait passer de 400 MW à 5 000 MW d'ici 2010. À lui seul, le Québec représente près de la moitié de ce total.

Dans son dernier budget, le gouvernement fédéral a bonifié son programme d'Encouragement à la production d'énergie éolienne (EPÉE) à 4 000 MW d'ici 2010 (il était au départ de 1 000 MW pour la même période).

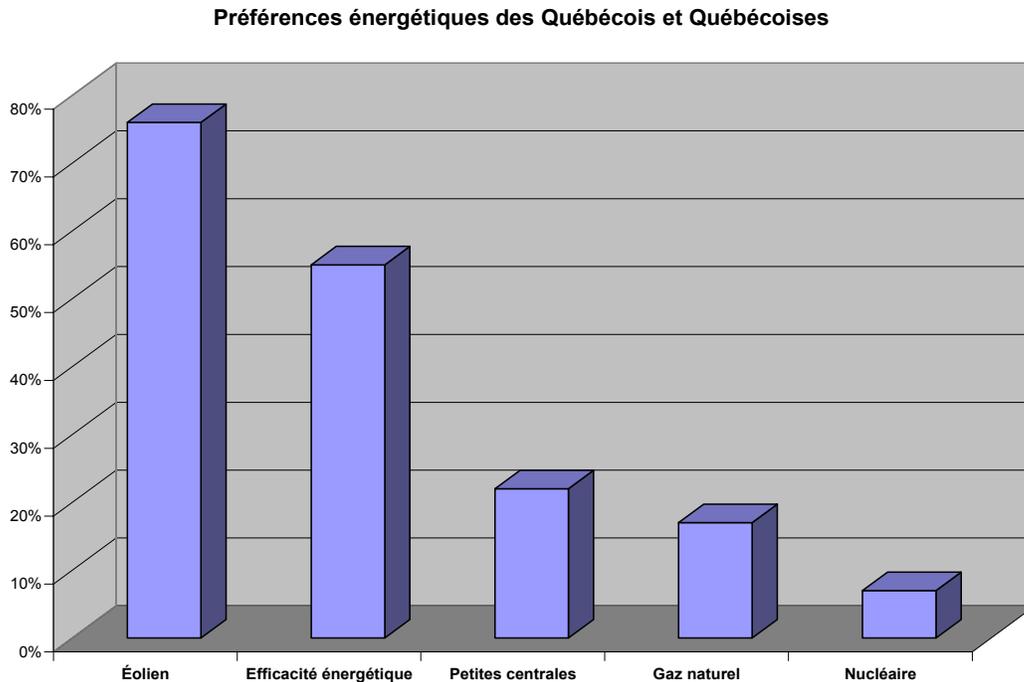
¹ Ce rapport est disponible, en anglais, à l'adresse suivante : <http://www.greenpeace.org/international/press/reports/windforce-12-2004>

L'acceptabilité sociale de l'éolien au Québec

Greenpeace s'intéresse depuis plusieurs années à la question de l'acceptabilité sociale de l'éolien au Québec. Au cours de la seule année 2004, nous avons commandé deux sondages de la firme Léger Marketing concernant les préférences énergétiques de la population. Le plus récent a été réalisé dans le cadre de la Commission parlementaire de l'économie et du travail portant sur « Le secteur énergétique au Québec contexte, enjeux et questionnements » et la question posée était la suivante :

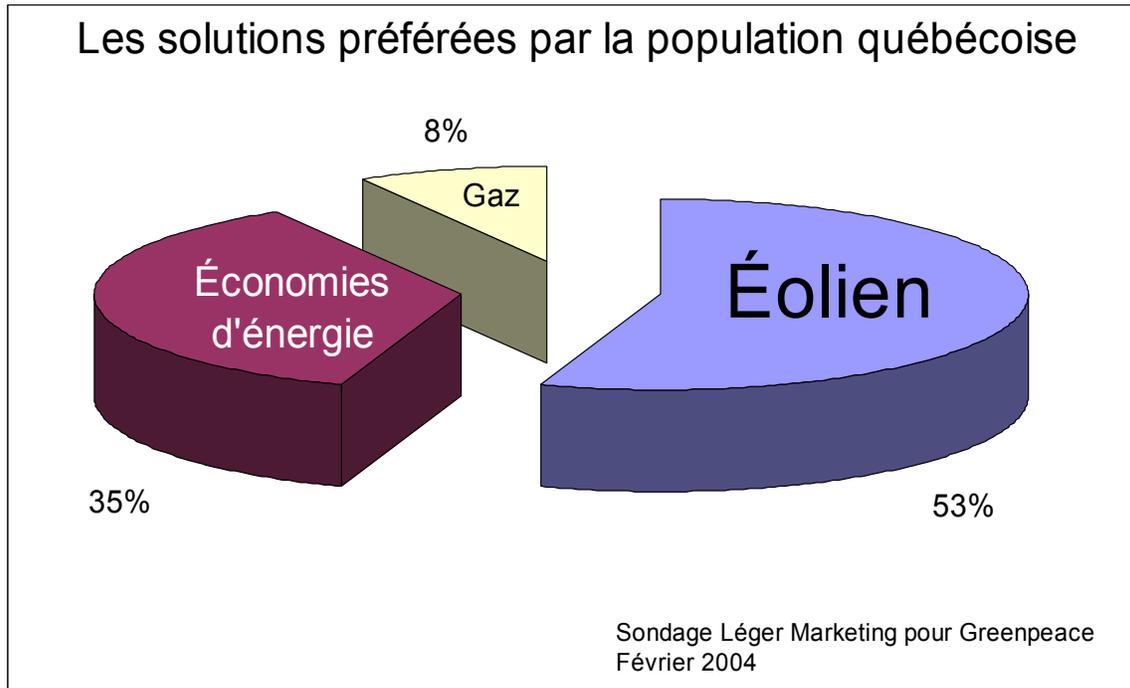
« Dans l'hypothèse où nos besoins énergétiques augmenteront au Québec au cours des prochaines années et qu'Hydro-Québec affirme qu'il faut au moins dix ans pour construire de grands barrages hydroélectriques, quelles approches préférez-vous pour combler nos besoins énergétiques à court terme parmi les approches suivantes ? »

La réponse de la population est sans équivoque comme le démontre le graphique suivant :



Graphique 1 : Sondage Léger Marketing, Greenpeace et Équiterre, 12 novembre 2004.

Les résultats de ce sondage sont semblables avec ceux d'un autre sondage effectué par Léger Marketing pour le compte de Greenpeace au début de l'année 2004 (la question posée étant sensiblement la même)² :



Cet appui populaire à l'éolien se vérifie également sur le terrain. Le TechnoCentre éolien de Gaspé rendait public le 1^{er} décembre 2004 un autre sondage, celui-là réalisé auprès de 592 touristes l'été dernier. 87 % des touristes connaissaient bien les éoliennes et en avaient déjà vu. 95 % avaient une perception positive des éoliennes. Ceci démontre que les éoliennes dans le paysage n'éloigneront pas les touristes bien au contraire³.

Nous avons été témoin de l'enthousiasme lié à l'éolien en Gaspésie dans le cadre d'une des journées « porte ouverte » qui a eu lieu, l'automne dernier, à l'Anse-à-Valleau sur le projet d'établissement d'un parc éolien. La très grande

² Ces deux sondages sont disponibles sur le site de Greenpeace au www.greenpeace.ca/fr

³ Voir www.eolien.qc.ca

majorité des résidents de la région participant à cet événement était favorable au projet.

Le Québec a du vent à revendre

Dans le cadre des audiences de la Régie de l'énergie concernant la centrale au gaz naturel du Suroît, Greenpeace, en collaboration avec d'autres organisations⁴, a mandaté la firme Hélimax, une firme de consultants indépendants en énergie éolienne, pour qu'elle établisse la cartographie éolienne pour tout le sud du Québec (au sud du 53^e parallèle) doublée d'une analyse des retombées socioéconomiques de la mise en place d'un ambitieux programme de développement éolien.

Les résultats de cette étude ont été rendus publics le 20 avril 2004 en conférence de presse et la conclusion principale est que le Québec dispose d'un potentiel éolien gigantesque et à des prix concurrentiels avec les autres filières de production d'électricité.

Potentiel gigantesque

L'étude révèle, entre autres, que le Québec dispose d'un potentiel éolien technique jugé économiquement viable à court et moyen termes d'environ 100 000 MW pouvant être installés à moins de 25 km des lignes existantes de transport d'électricité, soit plus que la production totale actuelle d'Hydro-Québec.

Une telle conclusion en a surpris plus d'un. En effet, la Régie de l'énergie avait, en 1998, tenue une audience sur la question de la filière éolienne et les analyses du potentiel éolien québécois ne dépassait pas 5 000 ou 6 000 MW ! Il faut comprendre que les méthodes d'analyse et de prévision du potentiel éolien ont progressé de façon phénoménale depuis les dernières années.

⁴ Ce mandat a été donné par Greenpeace en collaboration avec plusieurs des plus importants groupes écologistes dont ENvironnement JEUnesse, l'Union québécoise pour la conservation de la nature, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec ainsi que l'Association canadienne de l'énergie éolienne.

Pourquoi Greenpeace et l'ensemble des groupes écologistes québécois font-ils la promotion de l'énergie éolienne ? D'une part, parce qu'il s'agit d'une forme de production d'énergie qui a peu d'impact sur l'environnement, beaucoup moins que les formes de production d'énergie conventionnelle comme le charbon, le nucléaire, le gaz naturel ou encore l'hydroélectricité. D'autre part, les développements technologiques des dernières décennies ont fait d'une énergie de plus en plus compétitive au niveau économique.

Développement économique régional

L'étude démontre également que le développement de la filière éolienne n'est pas limité à la Gaspésie puisque plusieurs régions du Québec disposent de grands gisements éoliens dont la Montérégie, le Bas Saint-Laurent ainsi que la Côte-Nord qui détient à elle seule près du tiers du potentiel.

L'étude d'Hélimax ne se contente pas d'évaluer le potentiel éolien. La firme de consultants a également, à partir du modèle de l'Institut de la statistique du Québec, évalué le potentiel de création d'emplois et de retombées économiques pour le Québec. En terme quantitatif et selon l'une des hypothèses de l'étude, soit un scénario de réalisation de 4 000 MW d'ici 2008, ce sont 14 000 emplois directs (année-personne) et 48 000 emplois indirects qui seraient créés sur un horizon de 25 ans. Et, selon un scénario de production de seulement 1 000 MW d'ici 2008, ce serait 4 000 emplois directs et 12 000 emplois indirects qui seraient créés en 25 ans.

Les détracteurs de l'éolien ont cherché par tous les moyens à miner la crédibilité de cette filière, voici un de leurs arguments massus :

« Les éoliennes s'arrêtent lorsqu'il fait - 30 C ». C'est vrai! Mais pendant combien d'heures par année fait-il - 30 C ? Voici les relevés de trois stations météo :

- Mont-Joli: 4 hrs / 77 473 hrs = 0,005 %
- Natashquan: 82 hrs / 75 223 hrs = 0,1 %
- Lac Éon (Côte-Nord): 786 hrs / 59 145 hrs = 1,3 %

Pierre angulaire du développement énergétique du Québec

Nous savions depuis longtemps que le Québec était assis sur une vraie mine d'or éolienne. Les conclusions de cette étude, la plus exhaustive jamais réalisée, le confirme.

Afin de concrétiser au maximum le potentiel de développement économique et social ainsi que les bénéfices environnementaux associés au développement éolien, Greenpeace tient à faire sienne les recommandations de l'Association canadienne de l'énergie éolienne (ACÉÉ) dans le cadre des travaux de la Commission parlementaire de l'économie et du travail portant sur « Le secteur énergétique au Québec contexte, enjeux et questionnements », à savoir :

1. L'ACÉÉ recommande que le Québec privilégie l'éolien comme source d'énergie pour desservir ses futurs besoins en énergie, et qu'à cette fin, le gouvernement du Québec s'engage dans la mise en valeur du potentiel éolien québécois à grande échelle ;
2. L'ACÉÉ recommande que le Québec se fixe un objectif minimal de produire 7,5 % (13,5 TWh; 4 500 MW) de son électricité par énergie éolienne en 2012 et 10 % (18 TWh; 6 000 MW) en 2015 ;
3. L'ACÉÉ recommande que le Québec continue à supporter le développement de l'énergie éolienne en spécifiant la quantité d'énergie éolienne qu'Hydro-Québec doit acheter, tant et aussi longtemps que l'éolien n'est pas considéré à sa juste valeur technique, économique, environnementale et sociale ;
4. L'ACÉÉ recommande que le Québec lance les appels d'offres suivants : 1 000 MW en 2005, 2006 et 2007, puis 600 MW en 2008, 500 MW en 2009 et à chaque année subséquente. À partir de 2011, ces appels d'offres de 500 MW, qui seront installés à compter de 2016, permettront de maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande ou d'accroître la marge de manœuvre du Québec;
5. L'ACÉÉ recommande que le Québec ouvre l'ensemble du territoire québécois aux projets éoliens pour limiter au strict minimum, les coûts d'intégration et de raccordement⁵.

Impact de l'éolien

Nous avons parcouru les évaluations d'impact préparées par Hélimax et nous sommes d'avis qu'outre les impacts visuels, il y a peu d'impacts à long terme liés à la production d'énergie éolienne : pas de rejet à l'atmosphère, d'émissions de

⁵ Association canadienne de l'énergie éolienne, *L'énergie éolienne et les grands enjeux énergétiques au Québec*, soumis au ministère des Ressources naturelles, de la faune et des parcs dans le cadre de la consultation publique sur la sécurité et l'avenir énergétiques du Québec, préparé par l'ACÉÉ avec la collaboration de GPCo, p. ii.

gaz à effet de serre, de contamination de l'eau, etc. Les principaux impacts, potentiels, sont au niveau de la faune aviaire et nous croyons que des mesures appropriées ont été prises afin d'en minimiser la portée.

Quant à la question des impacts visuels, nous convenons que ces derniers sont bien réels quoique hautement subjectifs. Nous tenons à souligner que le promoteur a fait des efforts considérables afin de réduire les impacts visuels du projet.

Conclusion

Greenpeace croit fermement que l'éolien est l'énergie du changement et devrait être l'élément prédominant de la deuxième révolution énergétique du Québec après celle de l'hydraulique.

Nous avons tout le potentiel nécessaire pour nous classer parmi les leaders mondiaux dans ce secteur. L'étude de la firme Hélimax ne laisse planer aucun doute à ce sujet. De plus, nous avons constaté que plusieurs économies régionales, comme la Gaspésie, la Côte-Nord et le Bas Saint-Laurent, tireraient profit du développement de l'éolien au niveau de la création d'emplois locaux. Enfin, la population québécoise accorde majoritairement sa préférence à l'éolien pour les nouveaux projets de production d'électricité. Pour toutes ces raisons, Greenpeace n'hésite pas à affirmer que l'avenir énergétique du Québec sera éolien et cette tendance est mondiale.